



Ville de la Grand'Combe

République Française

VILLE DE LA GRAND'COMBE**Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal****Séance du 5 Mai 2025**

Le Cinq Mai de l'An Deux Mille Vingt-Cinq,
A dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Grand'Combe,
convoqués le 17 février 2025, étant réunis au nombre voulu par la loi, à la Maison
Commune, dans la Salle Ordinaire de leurs délibérations.

Objet : Rénovation énergétique de deux bâtiments : attribution des lots

La Présidente ouvre la séance.

Etaient présents : BALDIT Laurence, Maire

Mme M : JOUVERT Norbert, ARCANGIOLI Annie, ~~BRUN Christian~~,
MONTENEZ Karine, ~~MIGLIORE Sébastien~~, MUNOS Evelyne, DUMAS Hubert,
EUGENE Pascale, JOUVE Rosemonde, ALBEROLA André, PEREZ Joseph,
SOUSTELLE Marie-Claude, ~~GINEYS Mireille~~, ADJOUADI Messaoud,
BAUDUCCO Claude, MADRIGNAC André, MALAVIEILLE Patrick, DART
Didier, ABEILLON Céline, ~~KUBICA Marc~~, ~~DUMAS Anne Claire~~, ~~PORTALEZ
Marie-Line~~, ~~AKAN Yavuz~~, ~~KORDJANI Anissa~~, ~~BOUX Ludovic~~, ~~RANTIER
Amandine~~, LAMANTHE Didier, MERAND Didier

Avait donné procuration de vote :

Christian BRUN	à	André ALBEROLA
Mireille GINEYS	à	Pascale EUGENE
Marc KUBICA	à	Didier DART
Marie-Line PORTALEZ	à	Karine MONTENEZ

Etaient absents : Sébastien MIGLIORE, Yavuz AKAN, Anissa KORDJANI,
BOUX Ludovic, RANTIER Amandine, LAMANTHE Didier.

Madame MONTENEZ est nommée secrétaire de la séance.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2122-21-1 ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ;

Considérant que la commune porte, suite à validation de l'assemblée délibérante du 18 juin 2024, le projet de rénovation énergétique de l'école Jules Ferry et de l'ex-Etat Civil de Champclauson,





Ville de la Grand'Combe

Considérant la consultation lancée le 10 mars 2025 avec remise des offres au 8 avril 2025,

Vu l'analyse réalisée par le maître d'œuvre et l'avis rendu par la commission d'appel d'offre en application des critères énoncés dans le cahier des charges ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame la Maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 1 : gros œuvre :

attribué à l'entreprise MENDEZ pour un montant de 34 154 € HT

Lot 2 : Cloisons – Plâterie – Isolation :

attribué à l'entreprise RECOLOR pour un montant de 37 556.85 € HT

Lot 3 : Menuiseries Extérieures et Menuiseries intérieures :

attribué à l'entreprise SARL Pascal pour un montant de 248 898.88 € HT

Lot 4 : Sols scellées – Faïences :

attribué à l'entreprise MCS CARRELAGES pour un montant de 15 212.03 € HT

Lot 5 : peintures – faux plafonds :

attribué à l'entreprise SANTOS pour un montant de 14 079.50 €

Lot 6 : Chauffage – ventilation :

attribué à l'entreprise Cévennes Confort pour un montant de 164 697.56 € HT

Lot 7 : Electricité :

attribué à l'entreprise SABRAN pour un montant de 54 675.30 € HT

Et ont les membres délibérants signés au registre,
Pour expédition conforme,

La Maire
Laurence BALDIT

Le secrétaire de Séance
Karine MONTENEZ

